



## Négociations Nationales : Salaires - Revalorisation de la valeur du point :

Inutile de rappeler à quel point nos salaires ne cessent de décrocher depuis une bonne dizaine d'années, chaque salarié le subit concrètement dans sa vie quotidienne. Nous en avons largement expliqué et documenté les causes, principalement liées aux politiques successives d'austérité et de rigueur salariale. Mais depuis plusieurs mois, dans le contexte inflationniste actuel, la chute est vertigineuse. Et ce ne sont pas les 3,5% d'augmentation au 1er octobre qui ont permis d'inverser la courbe, bien au contraire cette revalorisation a signé une nouvelle dégringolade !... Qui va encore s'accentuer avec la flambée des prix de l'énergie et de l'alimentation en ce début d'année.

Parallèlement, le SMIC (indexé sur l'inflation) a de nouveau été réévalué au 1er janvier. Aujourd'hui, avec les augmentations successives du SMIC mais la non revalorisation équivalente de nos salaires, c'est un tassement de nos grilles salariales qui s'opère et un déclassement de nos professions (exemple : en 2010 le niveau de qualification du niveau 5 était 35% au dessus du SMIC, aujourd'hui il ne l'est plus que de 19%).

La situation est inacceptable pour l'ensemble des salariés de l'institution, mais encore plus pour ceux de notre UGECAM, qui sont pénalisés par les mesures individuelles délivrées à minima (attribution des points de compétence scotchés au minimum de 20%). Ces rémunérations beaucoup trop faibles amènent nombre de professionnels à quitter notre

organisme, cela conjuguées aux difficultés de recrutement, c'est le fonctionnement de nos établissements qui devient très compliqué (fermetures inédites de services sur plusieurs sites).

Le 13 décembre nous étions massivement en grève (44% sur notre UGECAM) pour exiger une revalorisation immédiate et conséquente de la valeur du point. Notre employeur est arrivé à la table des négociations avec une enveloppe vide : Aucune proposition ! Face à autant d'indécence et de mépris, les manifestants rassemblés devant l'UCANSS ont fait entendre leur colère, obligeant notre employeur à retourner auprès des tutelles pour obtenir de nouveaux arbitrages.

L'UCANSS vient de nous informer que la négociation salariale n'est pas clôturée. Elle a transmis aux tutelles la très forte demande, exprimée par les salariés, d'une revalorisation significative de la valeur du point. Les négociations doivent reprendre lorsque notre employeur disposera des éléments le permettant. Mais à ce jour nous sommes toujours dans l'attente... Cette inertie de nos tutelles est inacceptable! Nous exigeons la reprise immédiate des négociations promises par l'UCANSS. Il y a urgence!

UN MEILLEUR SALAIRE ?
PLUS DE MOYENS ?
DES LITS SUPPLÉMENTAIRES ?
DES CRÉATIONS DE POSTES ?
DES RÉOUVERTURES DE SERVICES
ET D'ÉTABLISSEMENTS ?

Allan
BARTE

La CGT revendique la revalorisation du point à 10€ et son indexation sur l'inflation. Seule façon de compenser la perte de pouvoir d'achat subie et rompre la spirale infernale du déclassement.

\*

# Négociations Locales: Points de Compétence - Forfait mobilité - Forfait repas...:

Si les revalorisations salariales se discutent nationalement, d'autres leviers, à la main de notre UGECAM et pouvant permettre d'améliorer la rémunération et les conditions de travail des agents, doivent également être actionnés. C'est dans ce sens que la CGT a demandé l'ouverture de négociations locales sur la base de nos revendications appelées « choc de fidélisation et d'attractivité ».

### Ce que nous avons obtenu :

Récupération des dimanches fériés travaillés (applicable dès fin 2022, Noël et le jour de l'an pourront être récupérés)

Forfait repas pour les salariés de nuit sur les établissements du Rhône. Revendication portée depuis plusieurs années, au regard de la qualité des repas servis aux professionnels de nuit. Le montant du forfait sera calé sur la participation de l'employeur aux tickets restau, définie conventionnellement.

Rallonge sur l'attribution des points de compétence. Les salariés n'en ayant pas obtenu depuis 2018 en bénéficieront (sauf raisons objectivées). Ils doivent être payés sur janvier, ou février au plus tard, avec rétroactivité au 1 octobre 2022.

₹ Poursuite, simplification et élargissement des compensations en mode dégradé, mises en place grâce à notre syndicat.

### Ce que nous négocions pour cette année :

- **6** Attribution de points de compétence à minima tous les 3 ans, permettant de fidéliser les professionnels en instaurant un vrai déroulement de carrière.
- ⑤ Forfait mobilité de 500€, avec un volet forfait mobilité durable (covoiturage, vélo...) et un forfait kilométrique pour les salarié ayant des horaires de travail ou une situation géographique incompatibles avec les déplacements en mode doux.
- 6 Le Ségur pour tous, il est urgent de corriger cette injustice qui n'a que trop duré. Même emploi, même salaire!

Dans le contexte très tendu que nous traversons, il est plus que nécessaire d'avoir, à tous les niveaux, un dialogue social constructif permettant d'apporter des réponses et de rechercher des solutions afin d'améliorer autant que possible la situation. Notre syndicat, force de propositions, s'est inscrit dans cette démarche. Il est capital que toutes les directions locales, régionale et nationale s'y associent.

\*

## Réforme des retraites : la régression sociale « en Marche » !

Qu'on se le dise personne ne sera épargné! Le gouvernement tape très fort, tous les salariés devront travailler plus longtemps! Il n'y aura que des perdants! Et pourtant d'autres solutions sont possibles, notamment la revalorisation des salaires ou l'égalité salariale femme/homme permettraient d'améliorer et de pérenniser le financement du système. Mais non... le gouvernement s'obstine dans cette régression et injustice sociale, malgré l'opposition de plus de 70% de la population et de l'ensemble des organisations syndicales.

Et nous, salariés de l'UGECAM, de par nos professions, seront encore plus pénalisés. Comment imaginer ajouter des années de travail supplémentaires alors que beaucoup de nos métiers sont usants physiquement et psychologiquement. Déjà de nombreux professionnels subissent un licenciement pour inaptitude, qu'en sera-t-il demain ? Couplée avec à réforme de l'assurance chômage, cette



réforme des retraites envoie directement nombre d'entre nous vers la précarité! Et qu'on n'essaye pas de nous rassurer avec une soit disant prise en compte de la pénibilité, alors que c'est eux-mêmes qui l'ont supprimée!

Nous sommes des salariés pauvres et demain serons des retraités encore plus pauvres !

Il est urgent et nécessaire de s'opposer à cette réforme néfaste. D'autres solutions sont possibles. Nous sommes tous concernés et devons tous rejoindre massivement la mobilisation pour refuser cette régression sociale majeure.

Notre syndicat appellera à la grève lors de chaque journée nationale de mobilisation. Selon les modalités de grève habituelles : sur la journée (ou nuit), 1/2 journée ou 55 mn (en début de poste ou fin de poste). Nous invitons également tous les salariés à rejoindre les cortèges des manifestations sur tout le territoire.

Seule notre capacité à nous mobiliser pourra faire reculer le gouvernement

Non au report de l'âge de la retraite - Augmentation des salaires - Amélioration des conditions de travail

#### **En BREF:**

- \* Val Rosay: le fiasco de l'externalisation! La salle à manger des patients n'est toujours pas réouverte! La faute à l'externalisation du service en salle manger. Le prestataire invoquant mille et un prétextes pour ne plus assurer cette prestation que lui avait cédée, contre l'avis de la CGT, la direction du Val Rosay. Encore une fois, nous n'avons pas été entendu, et encore une fois on en voit les conséquences! Le plus grave est que cette tâche repose aujourd'hui sur le personnel, contraint d'assurer l'ensemble du service des repas, alors que des postes avaient été supprimés. Nous espérons que nos directions, trop souvent adeptes de l'externalisation à tout va, en tireront les conclusions et réfrèneront leurs élans de gestion libérale!
- La Buissonnière: Depuis des années notre syndicat ne cesse d'intervenir pour alerter sur les difficultés, notamment de gouvernance et de dialogue, rencontrées sur l'établissement. Le turnover a atteint des records, avec des équipes quasi entièrement renouvelées et non stabilisées tant au niveau de la crèche que de l'équipe éducative. Aujourd'hui nous sommes très inquiets quant aux conditions dans lesquelles les salariés doivent assurer leur mission et sur les perspectives à court et plus long terme.



Pour nous contacter: cgtugecamra@yahoo.fr





Site internet: www.cgtugecamra.fr